



PV de la réunion du comité de la Marche du 2 mars 2023

Présents : Maxime, Julien, Maximilien, Marie-Françoise, Alain, Guillaume, Manu, Edwin, Adrien, Thomas, Aline, Vincent, Carine, Elisabeth, Dominique

Excusés : Anthony, Guillaume Hardy, Roxane, Pierre, Laurent, Frédéric

- Petit constat de départ : Il ne faut plus prévoir de réunion pendant les congés scolaires : il n'y a pas de chauffage à l'école !!!!
- Il est intéressant d'envoyer la liste complète des membres du comité (MF)

1) Lecture du PV de l'AG du 3 février 2023

La prochaine fois que nous devons envoyer un PV pour les changements dans le moniteur nous organiserons une AG statutaire d'abord et ensuite une AG ordinaire de manière à ne pas avoir à envoyer l'entièreté du PV alors qu'il suffit d'envoyer uniquement les nominations et les comptes aux greffes.

2) Poste de cantinière au sein des canonnières et remplacement de la cantinière de la Batterie et chez les grenadiers.

Manu propose que l'on s'en réfère au ROI quant à la procédure pour un poste de cantinière attitré.

Vincent lit dans le ROI : « L'officier de peloton présentera sa candidate au comité, et la décision sera votée en assemblée à la majorité des deux-tiers des membres présents »

Donc Manu qui avait deux candidates (Célie et Axelle) décide de proposer Axelle au poste de cantinière des canonnières.

Le comité vote : 13 oui et 2 abstentions donc Axelle est officiellement la nouvelle cantinière des canonnières.

Marie-Emilie, cantinière de la Batterie demande son remplacement pour cette Marche pour cause d'heureux évènement. Elle a proposé à son officier une personne et Vincent a aussi reçu une candidature..... Vincent voit avec Marie-Emilie et aussi en fonction du remplacement de la cantinière chez les grenadiers.

En effet, Maximilien a besoin d'une remplaçante pour Zélie qui ne peut être présente cette année.

Il a reçu diverses demandes mais ces demandes ne conviennent pas nécessairement à Zélie.... Il doit encore en discuter.

Ces remplacements feront l'objet de la prochaine réunion mais , comme noté dans le ROI : la cantinière absente pour cas de force majeure devra pour garder sa place, se trouver elle-même une remplaçante qui sera proposée au comité.

3) **R.O.I.**

Nous étions à la page 11.

Nous avons terminé de lire et d'échanger sur le contenu du R.O.I

Vincent nous enverra à tous le nouveau ROI afin de le relire.

Il faudra acter le R.O.I. lors de la prochaine réunion.

Après échanges au sujet des filles de plus de 14 ans, voilà les pistes qui se dégagent :

Il faut voir comment les officiers et le comité conçoivent leur peloton avec des femmes
Par exemple chez les Zouaves, on envisage une bannière rectangulaire portée par des filles portant le costume proche des cantinières zouaves....

Les pelotons peuvent avoir des jeunes vendeuses habillées comme leur peloton avec un ou une responsable afin de noter le nombre de pin's, briquet, petit verres..... donné et de récupérer l'argent.

Les jeunes filles sans enfant sont des vivandières et si elles s'occupent d'enfants elles sont garde-enfants.(voir le ROI au sujet des garde-enfants)

Chez les canonniers il pourrait y avoir des infirmières.....

Il serait intéressant également de demander à ces jeunes de 14 ans ce qu'elles souhaiteraient avoir comme rôles au sein de leur peloton.

Les petites cantinières de moins de 14 ans ne devront plus porter un tonneau mais entreraient dans une autre fonction définie par peloton.

Les garde-enfants et les filles gérant la goutte doivent avoir 18 ans ou être chapeautées par une personne majeure.

Tout le monde doit être au courant des décisions des officiers donc les propositions doivent être à l'ordre du jour d'une réunion !

Elisabeth rappelle que les enfants de tous les pelotons sont les bienvenus dans le charriot mais les enfants trop grands ne peuvent pas s'y trouver, que les garde-enfants (sans enfants à ce moment-là) des pelotons sont obligées de se trouver près du charriot pour veiller au bon déroulement du trajet et des arrêts ET que les parents sont tenus d'être près de leurs enfants lors des arrêts.

En ce qui concerne le cassage du verre

Le lundi, nous ne voyons ni n'entendons rien donc c'est un peu n'importe quoi....

Nous décidons de casser le verre lors des Préliminaires et présenter également les nouveaux membres du comité.

En 2023, seuls les nouveaux officiers et nouvelles cantinières ainsi que les absents lors du lundi de la Marche 2022 casseront leur verre.

4) Organisation de la Marche 2023

a) Marcher le vendredi

Nous décidons de marcher le vendredi cette année.

Proposition d'aller au cimetière à Robaux et ensuite d'aller à l'église pour une garde au Saint de +/- 15 minutes en dédoublant la Batterie.....

Vincent va y réfléchir avec son petit Tambour Major et la Batterie

Lors du retour du dernier peloton, les officiers reviennent à l'église pour faire le tour du cimetière qui entoure l'église en mémoire de Fabian.

Certains proposent aussi d'avoir le Bar ambulant près du cimetière ce jour-là.

b) Fanfare

Vincent prend contact avec la fanfare de Mettet qui ne viendrait que l'après-midi du dimanche pour la somme de 600 euros.

c) Conférence de FX Heynen

Ok pour la conférence qui aurait lieu autour de la date des Préliminaires dans le cadre des 30 ans de notre Marche

Alain voit cela avec FX Heynen au niveau prix...etc.... Il prend contact aussi avec le curé pour avoir l'église et discuter du timing du dimanche de la Marche.

d) Charriot avec la goutte au milieu des pelotons et voiture réfrigérée

Nous décidons de laisser l'approvisionnement de la goutte par les cantinières comme cela se fait actuellement et nous ajoutons que les cantinières de la garde au drapeau et des artilleurs peuvent aller chercher de la goutte en dépannage exclusivement dans le charriot des grenadiers. Une feuille à signer se trouverait dans ce charriot à leur nom.

Edwin se renseigne pour la voiture réfrigérée pour la prochaine réunion.

e) Sortie des bannières

Les bannières de la jeunesse et celle de la Marche se trouvent chez Madidi.
Les anciennes bannières sont fort abîmées.... elles ne pourraient pas supporter d' être portées dans le village.... On pourrait les exposer lors de la Garde au Saint ?????
Il faut en reparler avec Laurent.

f) Les demandes communales

Elisabeth se renseigne auprès de Mélanie pour connaître ce qu'il faut demander à la commune.
Elisabeth a fait une demande pour avoir la possibilité de venir faire nos réunions à l'école et ce jusqu'à ce qu'on ait une salle. Cela a été acté lors de la réunion du collège.

5) **Budget de la Marche 2023**

a) Drapeau des grenadiers

Maximilien se renseigne mais ce n'est pas évident et le temps presse.

b) Oriflammes

Vincent s'est renseigné : L'oriflamme reviendrait à 16,27 euros l'un soit 1627 euros pour 100.
C'est un tissu reprenant les deux couleurs de Maison et le logo de la Marche. Elle mesure 120 cm sur 50 cm et possède un plomb de lestage dans la couture.
Met-on une date anniversaire dessus ? cela ne semblait pas faire écho chez tout le monde.

Nous les vendrons au prix de 20 euros.
Le but est que les habitants de Maison pavosent et non de rapporter de l'argent.
Comme on les vend, nous retrouverons la somme investie.
L'organisation des points de vente se discutera lors de la prochaine réunion.

Vincent demande un bon à tirer.

c) Raccordement électrique

Pierre étant absent, ce point est reporté à la prochaine réunion.

Maximilien signale qu'au GF des jeunes, ils ont eu un groupe électrogène au prix de 225 euros pour les 5 jours.
Pierre parlait d'avoir une chapelle à demeure.....

d) Le traiteur

Adrien demande à sa maman, Marie-France de se renseigner comme d'habitude.

e) Les chevaux

Aline demande à son papa, Philippe de contacter les Ridelle comme d'habitude.

f) Les chapiteaux

Adrien demande le chapiteau à Allo Chapi pour le troisième chapiteau. Les autres étant celui de St Gérard et celui de la salle. Nous garderons la configuration de 2022.

g) Les chambres froides : Adrien en parle à Paulette

h) Les médailles : Il n'en faut pas cette année

i) Les toilettes :

Maximilien donne à Elisabeth le numéro du responsable qui a fourni les toilettes lors du GF au prix de 50 euros et on demande un urinoir également.

j) La sécurité :

Adrien demande aux personnes de la sécurité habituelles de venir et demande s'ils peuvent être présents également lors du réveil.

6) Le carnet

Avant de se lancer dans les sponsors, Alain se renseigne sur le prix demandé par Doneux. Certains trouvent Doneux trop cher mais

7) Résultats du souper

Les trésoriers présentent les résultats compte tenu des rentrées et des dépenses.

Sur le compte pour les soupers : 1295 euros

Dans la caisse à l'entrée : 1260 euros

Le bar : 2270 euros

La tombola : 380 euros

Les dépenses en nourriture, la location et la caution à payer : 2725 euros

Bénéfice : 2480 euros !!!!

Nous sommes contents et fiers d'avoir mis sur pieds ce souper malgré une réticence au départ. Merci à Pierre d'avoir tenu tête.

Merci à tous les acteurs de la soirée et spécialement les cuistots : Karin, Pierre et sa famille, Adrien, Mélanie, Thomas, Aline !!!

8) Bénévoles

Maxime se retire du groupe d'animation des bénévoles. Il reste donc Aline, Marie-Françoise et Guillaume Hamoir.

Aline a gardé contact plusieurs fois avec les équipes de bénévoles et nous verrons un peu plus tard comment remettre ces équipes sur pieds.
Maxilimien s'occupe toujours du tableau Excell.

9) Divers

- Vincent signale qu'il ne sera pas là lors des Préliminaires et ce sera Laurent Caland de Vitrival qui le remplacera.
- Dominique avait souhaité voir les factures de la poudre des autres années car il avait échangé avec d'autres personnes à ce sujet. Apparemment, il n'a pas d'autres propositions intéressantes.
- Elisabeth demande pour avoir le charriot de la Marche pour son mariage qui aura lieu le 26 août. Ce sera Loulou qui tractera le charriot avec son tracteur.
Demande accordée !
- Les trésoriers souhaitent que la Marche fasse l'acquisition des deux nouvelles caisses suffisamment grandes et bien fermées pour la Marche.
- Il y a aussi une proposition d'employer le bar ambulant de Philippe....
- Maximilien présente l'APPLI COMITY d'un jeune de Furnaux. Ils l'ont employée lors du GF et trouvée très intéressante pour la caisse du Bar. Actuellement c'est gratuit car il commence mais après ça sera 10 euros par mois et 69 euros pour le boitier.

La réunion se termine : il est 23h 15 !!!

Merci à tous

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 30 mars à 20h à l'école